



Désignation : **BATIMOUSSE<sup>HF</sup>** (1)(2)  
**Antimousse Hydrofugeant**  
**Prêt à l'Emploi**



## Propriétés

Batimousse<sup>HF</sup> est un antimousse hydrofugeant prêt à l'emploi qui permet de démousser et d'imperméabiliser **en une seule opération**. Il détruit durablement mousses, algues, lichens et empêche l'eau de pénétrer dans les matériaux. Il prévient ainsi la réapparition des micro-organismes et permet au support traité de rester propre plus longtemps.



## Emploi

- Produit anticryptogamique : antimousse et fongicide.
- Curatif & Préventif.
- Imperméabilisant : hydrofuge.
- Convient sur : toitures, murs, terrasses ...
- Convient sur tous matériaux : tuile, ardoise, fibre ciment, pierre, béton, enduit, brique, marbre, shingles, membranes d'étanchéité...
- Non filmogène, il laisse respirer les matériaux traités.
- Le support peut être peint après élimination totale des mousses.
- **Non agressif** : n'attaque pas les matériaux et les métaux.
- Conforme aux prescriptions des « Monuments Historiques ».
- Incolore : ne tâche pas.
- Sans rinçage.
- Effet longue durée.



## Application

- Gratter les mousses épaisses et abondantes avant traitement.
- Appliquer Batimousse<sup>HF</sup> uniformément sur un support sec à l'aide d'une brosse, d'un rouleau, d'un pulvérisateur ou d'une motopompe (documentation disponible sur demande).
- Bien imprégner la surface à traiter : **1 litre = 4 m<sup>2</sup>**.
- Temps sans pluie nécessaire après traitement : **12 heures minimum**.
- Dans tous les cas, ne pas rincer.
- Si le support est très encrassé, renouveler l'opération.
- **L'action de la pluie éliminera les résidus en quelques mois** (2 à 12 mois selon contamination du support). Pour une action rapide, les résidus peuvent être éliminés au balai quelques jours après l'application du produit.
- Rincer soigneusement les bassins, réservoirs, citernes avant leur mise en service.
- Nettoyage du matériel à l'eau.

## Limites d'emploi

---

- Pendant l'utilisation, le port de lunettes, gants et masque est recommandé.
- Éviter tout contact avec le verre.
- Éviter tout contact avec la végétation.
- Protéger les plantations en cas de risques de projections qui pourraient altérer temporairement fleurs et feuillages.
- Tenir hors de la portée des enfants.
- Tenir à l'écart des denrées alimentaires.
- Maintenir les animaux à l'écart lors du traitement.
- Conservation : 3 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

## Identification

---

- Antimousse hydrofugeant en phase aqueuse (sans chlore).
- Couleur : incolore.
- Densité : 1.
- pH : 6-8

## Conditionnement

---

Désignation	Conditionnement	Référence	Code barres
Antimousse Batimousse <sup>HF</sup>	Bidon de 5 litres <i>(pour 20 m<sup>2</sup>)</i>	160 005	3 7004536 0013 6
Antimousse Batimousse <sup>HF</sup>	Bidon de 30 litres <i>(pour 120 m<sup>2</sup>)</i>	160 030	3 7004536 0014 3
Antimousse Batimousse <sup>HF</sup>	Fût de 200 litres <i>(pour 800m<sup>2</sup>)</i>	160 200	3 7004536 0015 0

Fiche de données de sécurité disponible sur:



(1) Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi.

(2) Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.  
Type de préparation: TP 10 – produit de protection des ouvrages de maçonnerie.

Les informations sont données à titre indicatif et n'impliquent par conséquent aucun engagement ni aucune garantie de notre part. Elles n'ont valeur que de recommandations et ne peuvent engager notre responsabilité. Elles ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation des produits à chaque cas déterminé, Lire impérativement l'étiquette, la fiche technique et la fds avant chaque utilisation. La présente édition annule et remplace toute fiche technique antérieure relative au même produit.